

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 MX SOLO / SIDECAR / QUAD



MOTO-CLUB: ASM VILLEBRET

E-MAIL: asm.villebret@yahoo.fr

TÉLÉPHONE: 06 12 86 37 57

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Patrick BARRET

N° D'ÉPREUVE FFM: 815

DATE: 18 Octobre 2026

LIEU: Terrain de Motocross Nérès les Bains

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DAS REIS Daniel	Licence : 034503
Président du Jury ou Arbitre*	LECIEVRE Carine	Licence : 443076
Membre du Jury	GAUZU Pascal	Licence : 079468
Membre du Jury	PARISIER Jérôme	Licence : 298167
Commissaire technique responsable	LEPETIT Yves	Licence : 299382
Responsable du chronométrage	LIGUE AURA	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MIN	AGE MAX	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
85CC	9	11	85cc	
125CC	13		125cc 2T	
MX1	15		De 151 à 500cc 2T - de 251 à 650cc 4T	
MX2	13		De 100 à 150cc 2T - de 175 à 250cc 4T	
VETERANS	40		Classes 2 - 3 - 4	A partir de 125cc

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **BARSUGLIA Henry**

Nombre de secouristes **6**

Hôpital le plus proche **CH MONTLUCON**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **15 mn**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain de Motocross de Nérès les Bains**

Adresse **Le Landier 30310 NERIS LES BAINS**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1700 m**

Largeur minimum de la piste **5 m**

Largeur de la grille **35 m**

Longueur de la ligne droite de départ **80 m**

Nombre d'OCP* **19**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45.**

En manche : **45.**

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : **17 / 08 / 2026**



ASM VILLEBRET
2026.08.17 12:48:49 +02

VISA DE LA LIGUE

DATE : **19 AOUT 2026**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
2-A-18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE : **21/08/2026**

NUMÉRO : **26/0771**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

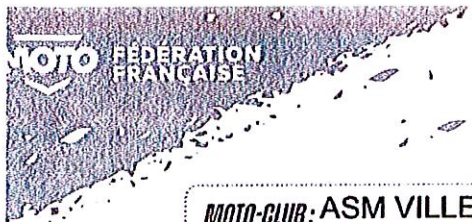
MOTO-CLUB : ASM VILLEBRET

DATE : 17 Octobre 2026

LIEU : Terrain de Nérès les Bains



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
De 14H00 à 18H00	Contrôles administratifs	Toutes	4H00
De 14H00 à 18H00	Contrôles techniques	Toutes	4H00



MOTO-CLUB: ASM VILLEBRET

DATE: 18 Octobre 2026

LIEU: Terrain de Nérès les Bains

RÈGLEMENT PARTICULIER

HORAIRES PRÉVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

HEURE	DÉROULEMENT	CATÉGORIE (S)	DURÉE
De 8H00 à 8H10	Essais Libres	85cc	10mn
De 8H15 à 8H25	Essais Libres	125cc	10mn
De 8H30 à 8H40	Essais Libres	MX1	10mn
De 8H45 à 8H55	Essais libres	MX2	10mn
De 9H00 à 9H10	Essais Libres	VETERANTS	10mn
De 9H20 à 9H35	Essais Chronométrés	85cc	15mn
De 9H40 à 9H55	Essais Chronométrés	125cc	15mn
De 10H00 à 10H15	Essais Chronométrés	MX1	15mn
De 10H20 à 10H35	Essais Chronométrés	MX2	15mn
De 10H40 à 10H55	Essais Chronométrés	VETERANTS	15mn
	Entracte		15mn
De 11H10 à 11H30	Manche 1	85cc	15mn +1T
De 11H35 à 12H00	Manche 1	125cc	20mn +1T
	Repas		1H20
De 13H20 à 13H45	Manche 1	MX1	20mn +1T
De 13H50 à 14H15	Manche 1	MX2	20mn +1T
De 14H20 à 14H45	Manche 1	VETERANTS	20mn +1T
	Entracte		15mn
De 15H00 à 15H20	Manche 2	85cc	15mn +1T
De 15H25 à 15H50	Manche 2	125cc	20mn +1T
De 15H55 à 16H20	Manche 2	MX1	20mn +1T
De 16H25 à 16H50	Manche 2	MX2	20mn +1T
De 16H55 à 17H20	Manche 2	VETERANTS	20mn +1T
18H00	Remise des Prix		